

## 4. Promouvoir notre secteur forestier vital

Le secteur forestier demeure la plus importante industrie du Nouveau-Brunswick, employant des milliers de personnes et soutenant les familles et les communautés. En tant qu'industrie renouvelable, à condition qu'elle soit gérée correctement, elle demeurera importante pour l'économie de la province pendant des générations. Il est important que les jeunes soient exposés à une diversité de carrières, notamment dans le secteur forestier. Unifor demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'établir un comité réunissant des employeurs du secteur forestier, des représentants du gouvernement et Unifor, le plus grand syndicat du secteur au Canada, afin de promouvoir le secteur forestier dans l'ensemble de la province, y compris dans notre système scolaire.

Pour de plus amples renseignements sur cette campagne et des liens vers d'autres ressources, visitez le site [unifor.org/NBpourtoutlemonde](http://unifor.org/NBpourtoutlemonde).



# Un Nouveau-Brunswick pour tout le monde



Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au pays et représente près de 7 500 travailleuses et travailleurs au Nouveau-Brunswick dans les secteurs de la foresterie, de la pêche, des télécommunications, de l'éducation, du transport aérien, de la fabrication et de l'hôtellerie.

Nos demandes modestes feront du Nouveau-Brunswick un meilleur endroit où vivre pour les familles, les femmes et les travailleurs et travailleuses.

## 1. Jour de la famille pour toutes les familles

Des milliers de familles du Nouveau-Brunswick ne peuvent pas profiter du congé du jour de la Famille (troisième lundi de février). C'est parce qu'elles sont exclues en vertu de la réglementation sur les normes d'emploi. Unifor demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de corriger la loi afin que tous les travailleurs et travailleuses profitent du jour de la Famille.



## 2. La sécurité au travail pour tout le monde

La sécurité au travail est optimale lorsque les travailleuses et travailleurs participent à toutes les étapes. Au Nouveau-Brunswick, si un incident majeur ou un décès survient au travail, les travailleuses et travailleurs sont souvent exclus du processus d'enquête. C'est parce que les employeurs ne sont pas tenus d'inclure des représentants des travailleurs dans l'enquête. En incluant les travailleuses et travailleurs aux enquêtes, les employeurs sont davantage imputables, et les travailleurs qui connaissent le mieux leur milieu de travail, et qui sont les plus à risque, peuvent formuler des recommandations pour améliorer la sécurité.

La plupart des provinces exigent que les travailleuses et travailleurs participent aux enquêtes en cas d'accidents. Il est temps que le Nouveau-Brunswick fasse de même.

Unifor demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de favoriser la sécurité au travail et de corriger la loi.



## 3. Équité salariale pour tous les travailleurs et travailleuses

Si vous travaillez dans le secteur privé au Nouveau-Brunswick, votre employeur peut s'en sortir sans conséquence s'il faisait preuve de discrimination salariale sexiste. En d'autres termes, les employeurs peuvent verser un salaire moins élevé aux travailleuses pour un travail de valeur égale. Ce n'est pas le cas des travailleurs et travailleuses du secteur public qui sont couverts par la *Loi de 2009 sur l'équité salariale*.

Mais il n'existe aucune loi sur l'équité salariale dans des milliers de milieux de travail du secteur privé sous réglementation provinciale. Unifor appuie le travail de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick. Visitez le site à l'adresse [www.equite-equity.com](http://www.equite-equity.com).

Nous demandons au gouvernement du Nouveau-Brunswick de respecter l'équité salariale en tant que droit de la personne et d'établir une loi sur l'équité salariale pour toutes les travailleuses qui couvrirait celles qui travaillent dans le secteur privé.